

Je suis contre ce projet dans sa totalité s'il est installé dans la zone des étangs de « LAVALDUC-ENGRENIER-Plan d'Aren » qui était zone Naturelle jusqu'au 26/12/2023, où, comme par un étrange hasard, 2 décrets ministériels ont fait en sorte de déclasser les lieux, ouvrant ainsi grand la porte au projet GEOSEL/HyVence. Cette zone est encore actuellement classée Natura 2000 avec protection supérieure en ZNIEFF et ZICO.

Autour de ces étangs millénaires, il y a des marécages et d'anciens salins où nichent des oiseaux, du gibier, des fleurs sauvages ... et des Pinèdes. C'est le dernier espace naturel un peu sauvage qu'il reste aux Fosséens, (limitrophe du site archéologique de St Blaise). L'été, en période de risque incendie, l'accès en est règlementé par arrêté.

C'est un coin qui, à certains endroits, rappelle la Camargue.

Actuellement sur ces étangs, GEOSEL n'a qu'une activité de pompage des eaux salée (saumure), aucune usine.

Fos a déjà donné beaucoup de son territoire pour le développement industriel et économique ; la ville de Fos s'étend sur 9231 ha, elle a donné un peu plus de 7500 ha pour la création de la ZIP de Fos. Il reste donc à la ville de Fos, environs de 1500 ha dont 500 ha sont construits d'habitations ; sur les 1000 ha restants le projet HyVence/GEOSEL prélèverait encore 500 ha pour poser des panneaux solaires, auxquels il faut ajouter une usine de H² sur le Plan d'Aren !

Vous comprendrez le « ras-le-bol » des Fosséens, ... et que leur « coupe soit pleine » ...

Ils ne veulent pas non plus se retrouver entre 2 zones industrielles : une déjà implantée à l'Ouest et une autre, nouvelle, à l'Est.

Il y a encore de la place dans la ZIP pour accueillir cette usine. Fos donne déjà beaucoup et à juste titre pour la décarbonation avec plusieurs grands projets en cours de création dans la ZIP de Fos, Carbon, GravitHy et H2V, ... projets permettant la décarbonation souhaitée par le Gouvernement.

D'autre part, il me semble plus normal que ces installations créant de l'énergie verte, soient directement installées tout à côté des usines et des gros bateaux qui polluent jusqu'à maintenant notre secteur, c'est-à-dire dans le ZIP de Fos : « Directement du producteur au consommateur »

Conclusion et Suggestion :

Je suggère de poser les 500 ha de panneaux photovoltaïques et l'usine de production de H² sur l'étang de Berre plus particulièrement à Berre l'Étang, afin de permettre la décarbonation des lieux, dans les plus brefs délais. Je sais que Monsieur Bernard NICOLINI, Président de la coordination des associations « l'Étang Marin » situé à Berre l'Étang, ainsi que son Conseil d'Administration sont tout à fait favorables à ce type de projet dans sa globalité lequel y sera donc accueilli à bras ouverts.

L'Étang de Berre étant nettement plus grand que les Étangs de LAVALDUC et de l'ENGRENIER, l'impact visuel des panneaux photovoltaïques y sera bien moindre, tout en restant négligeable sur la faune et la flore de l'étang qui conserverait 95% de surface de photosynthèse. Les canalisations de saumure de GEOSEL passent déjà dans l'étang de Berre et il sera plus facile d'installer de nouvelles canalisations pour envoyer l'hydrogène sur Manosque qui est à seulement 90 km de Berre l'Étang alors que Fos sur mer est plus loin (à 114 km) Par ailleurs Berre l'Étang est à la croisée de toutes les industries qui se verdissent (Berre, La Mède, Lavéra et Fos).

Christine GIRARD

Résidente de Fos sur mer

Fait à Fos sur mer le 18 mai 2024